

Image not found or type unknown



erreur du commerçant à la carte bleue

Par **vachtamer**, le **08/01/2012** à **19:24**

Bonjour,

mon problème est le suivant : Mon cousin m'achète un pull dans un magasin, le commerçant se trompe avec sa machine à carte de banque et il paye ainsi 60 euro au lieu de 160 !

Ce n'est qu'en rentrant chez lui qu'il réalise que le ticket de caisse dit qu'il a payé 160 mais l'autre ticket, celui de l'appareil à carte lui, dit 60 !

Le commerçant arrive à se procurer mon propre numéro de téléphone et me réclame aujourd'hui les 100 euros manquants.

Quels sont mes droits et mes devoirs dans cette affaire?

Merci pour votre aide à tous, de vos conseils et bonne année!